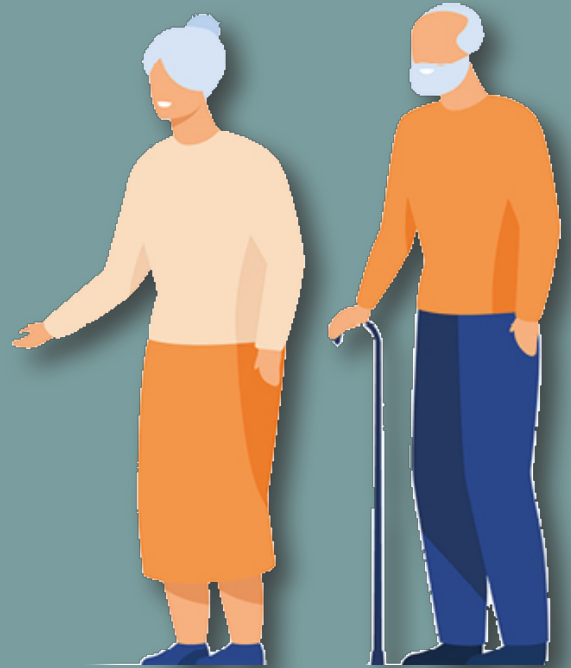


# BOURG-LÈS-VALENCE

## Registre des personnes vulnérables

### Qui peut s'inscrire ?

Les résidents à domicile, âgés de plus de 65 ans (ou 60 ans sous certaines conditions), ainsi que les personnes en situation de handicap



**Pourquoi s'inscrire ?**  
Pour bénéficier d'une attention particulière (appels téléphoniques, courriers...) pendant les périodes de crise (canicule, crise sanitaire)



### Comment s'inscrire ?

- ◆ Par courriel : [accueil.ccas@bourg-les-valence.fr](mailto:accueil.ccas@bourg-les-valence.fr)
- ◆ Par téléphone : 04 75 79 45 78
- ◆ Par courrier : en renvoyant le bulletin d'inscription ci-joint

**Fiche à renvoyer à l'adresse :  
CCAS-270 rue de la Vorgine  
26500 Bourg-lès-Valence**

Nom - Prénom

Adresse

Numéros de téléphones   

Date de naissance

Je sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter au titre de :  
(Cochez la case correspondante)

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne en situation de handicap

Je déclare bénéficier le cas échéant de l'intervention des services suivants :  
(Cochez la case correspondante et renseignez les coordonnées téléphoniques)

- |  |                      |  |                      |
|--|----------------------|--|----------------------|
| <input type="checkbox"/> Soutien à domicile          | <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> Autre service |                      |
| <input type="checkbox"/> Soins infirmiers à domicile | <input type="text"/> |  | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Téléassistance              | <input type="text"/> |  |                      |

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom - Prénom

Adresse

Numéros de téléphones   

Lien de parenté

Consentement :

Je consens à l'enregistrement de mes données personnelles dans le cadre de mon inscription au registre nominatif communal des personnes vulnérables.

Date :

Signature :

## Prévention et gestion des risques

Adresse :  
BP 231  
26 500 BOURG LES VALENCE  
Tél : 04 75 79 45 62  
Fax : 04 75 79 45 73

Chère Madame, cher Monsieur,

Depuis le 1er juin dernier, la période de veille saisonnière canicule est en vigueur et se prolongera jusqu'au 15 septembre prochain. La période du 15 juillet au 15 août est quant à elle, celle où le risque de canicule est le plus important.

Je tiens à vous informer des mesures mises en place durant cette période, la protection et le bien-être de nos concitoyens étant des priorités pour notre municipalité.

Conformément à l'article L121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, notre commune a institué un registre nominatif des personnes âgées et vulnérables. Ce registre permet de recenser les personnes les plus fragiles afin de leur apporter une assistance adaptée en cas de fortes chaleurs.

Je vous encourage vivement à vous inscrire sur ce registre, si vous ne l'êtes pas encore. Cette démarche est essentielle pour que nous puissions vous contacter et vous apporter l'aide nécessaire en cas de besoin. Vous pouvez vous inscrire à l'aide du coupon-réponse ci-dessous à retourner au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville ou par téléphone au 04 75 79 45 78.

### **Voici quelques recommandations pour vous protéger des vagues de chaleur :**

- **Restez au frais** : Passez plusieurs heures par jour dans un endroit frais (cinéma, médiathèque, supermarché...).
- **Hydratez-vous régulièrement** : Buvez de l'eau plusieurs fois par jour, même sans soif.
- **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes** : Privilégiez les sorties en début de matinée ou en fin de journée.
- **Fermez les volets et fenêtres pendant la journée** : Aérez votre logement la nuit pour maintenir la fraîcheur.
- **Prenez des nouvelles de vos proches** : N'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage.

Ensemble, nous pouvons traverser cette période de chaleur avec sérénité et sécurité. Veuillez agréer, Chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Marlène Mourier

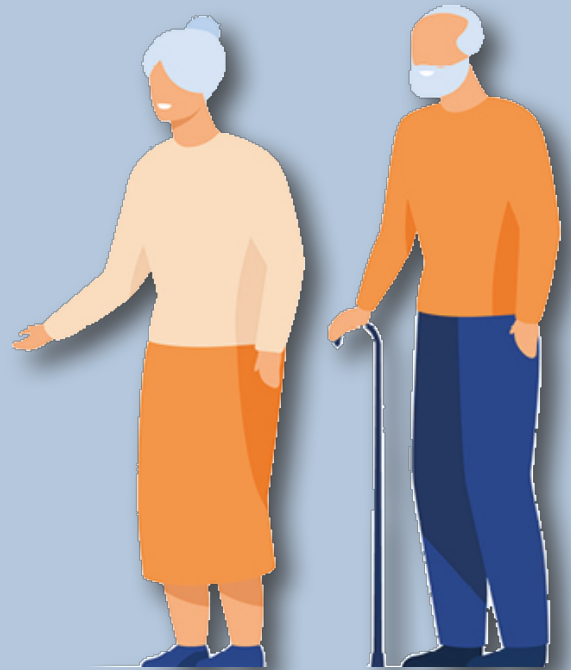


# BOURG-LÈS-VALENCE

## Registre des personnes vulnérables

### Qui peut s'inscrire ?

Les résidents à domicile, âgés de plus de 65 ans (ou 60 ans sous certaines conditions), ainsi que les personnes en situation de handicap



### Pourquoi s'inscrire ?

Pour bénéficier d'une attention particulière (appels téléphoniques, courriers...) pendant les périodes de crise (canicule, crise sanitaire)

### Comment s'inscrire ?

- ◆ Par téléphone : 04 75 79 45 78
- ◆ Par courriel : [accueil.ccas@bourg-les-valence.fr](mailto:accueil.ccas@bourg-les-valence.fr)
- ◆ Par courrier : en renvoyant le bulletin d'inscription ci-joint

**Fiche à renvoyer à l'adresse :  
CCAS-270 rue de la Vorgine  
26500 Bourg-lès-Valence**

Nom - Prénom

Adresse

Numéros de téléphones



Date de naissance

Je sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter au titre de :  
(Cochez la case correspondante)

- Personne âgée de 65 ans et plus  
 Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail  
 Personne en situation de handicap

Je déclare bénéficier le cas échéant de l'intervention des services suivants :  
(Cochez la case correspondante et renseignez les coordonnées téléphoniques)

Soutien à domicile

Autre service

Soins infirmiers à domicile

Téléassistance

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom - Prénom

Adresse

Numéros de téléphones



Lien de parenté

Consentement :

Je consens à l'enregistrement de mes données personnelles dans le cadre de mon inscription au registre nominatif communal des personnes vulnérables.

Date :

Signature :